

Des prospections de gaz de schiste à Pontarlier



Pontarlier. Y aura-t-il un moratoire formel sur la prospection des gaz de schiste, comme l'a annoncé récemment Nathalie Kosciusko-Moriset ? Pour l'instant, cette parole de la ministre de l'Ecologie n'a pas encore été gravée dans le marbre législatif. Et cette décision concernera les habitants du Haut-Doubs.

Cet été, Jean-Louis Borloo, alors ministre de l'Ecologie, avait signé plusieurs arrêtés offrant l'exclusivité de recherches de mines d'hydrocarbures. Dont un, publié au Journal officiel du 30 septembre pour le secteur du Laveron. Ce « Permis de Pontarlier » autorise la société britannique Celtique Energie Petroleum SARL à prospecter sur une superficie de 1.470m² sur le massif du Laveron, à proximité de La Planée et Malpas. « Ces décisions concernent la recherche de gaz de schiste, qui sont de nouvelles énergies, alternatives au pétrole dont l'extraction constitue un vrai risque pour l'environnement », explique François Mandil, élu Europe Ecologie Les Verts alerté par ses collègues du Jura, concernés par des recherches dans le secteur de Lons-le-Saunier.

Pollution des nappes phréatiques

Les gaz de schistes, appelés également gaz non-conventionnels voient se lever contre eux une importante contestation. C'est donc la méthode d'extraction de cette nouvelle source d'énergie, déjà exploitée aux Etats-Unis qui est pointée du doigt. « Elle consiste à récupérer des gaz emprisonnés dans la roche et non plus dans des poches. Pour ce faire, cela nécessite d'injecter une quantité importante d'eau et de produits chimiques, qui se dispersent ensuite dans la nappe phréatique. C'est incroyable et ce d'autant plus que les citoyens sont complètement mis à l'écart », s'inquiète François Mandil. En effet, contactés par téléphone, plusieurs maires des communes concernées assurent ne pas avoir entendu parler du projet. Des recherches en hydrocarbure « classique » avaient déjà eu lieu sur le massif du Laveron dans les années 1980, entre Pontarlier et Vaux-et-Chantegrue.

La société Celtique Energie avait également lancé, il y a deux ans, des recherches dans la région de Vallorbe et de la vallée de Joux, en Suisse. Mais ces prospections n'ont pas permis de trouver d'or noir dans le Mont d'or.

A l'heure où le baril de brut culmine à 97 dollars et alors que la dépendance énergétique est un réel problème, l'extraction des gaz de schiste constitue un enjeu important pour les firmes pétrolières. Dans le Haut-Doubs, le permis exclusif de recherches a été accordé pour 5 ans à Celtique Energie pour un engagement financier souscrit à hauteur de plus d'un million d'euros.

Lisa LAGRANGE